

**Réponse à la question écrite n°524 de Monsieur LEGASSE, Député,
du 24/02/2017 à Madame Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Education**

Objet : Manques de profs dans les écoles en FWB

Monsieur le Député,

J'avoue ne pas comprendre la portée de votre chiffre de 2 837 postes vacants pour l'année scolaire 2015-2016 dont vous supposez qu'il devrait augmenter encore cette année et que ce serait imputable à la réforme.

La pénurie de professeurs au cours de l'année scolaire 2015-2016 n'est pas imputable à la réforme, puisqu'elle n'était pas encore d'application.

En ce qui concerne cette année scolaire, je ne pense pas non plus que l'aggravation de la pénurie soit imputable à la réforme puisque depuis la mi-septembre :

- l'obligation de produire un PV de carence pour le recrutement d'enseignants non porteurs d'un titre requis est suspendue ;
- les PO qui engagent un enseignant qui ne dispose d'aucun titre de capacité listé (ni titre requis, ni suffisant, ni de pénurie) ont la garantie que, même en cas de refus de la dérogation par la chambre de la pénurie, le traitement de cet enseignant sera pris en charge par la Communauté française jusqu'à la fin de la semaine qui suit la notification du refus.

Quant aux fonctions histoire et géographie, elles ont toujours été différentes et si au degré inférieur il existe des appariements AESI histoire géographie qui permettent d'être titre requis dans les deux fonctions, ce n'est pas le cas et cela ne l'a jamais été au degré supérieur puisqu'il n'existe pas d'AESS histoire géographie.

En ce qui concerne le suivi de la pénurie, c'est une mission qui incombe à la CITICAP et plus particulièrement à la chambre de la pénurie de la CITICAP, mais il lui faudra un minimum de recul.

Pour remédier à la pénurie, il faut notamment former plus d'enseignants et surtout les fidéliser. Je pense que la réforme des titres qui donne la priorité à ceux qui ont le titre le plus adapté à la fonction est de nature à fidéliser les enseignants enfin reconnus dans la fonction pour laquelle ils se sont formés. Combien d'enseignants ne se sont pas déclarés découragés, en voyant des personnes moins qualifiées qu'eux accéder à des emplois pour lesquels ils étaient particulièrement bien formés !

Les Directions générales des personnels de l'enseignement organisé et subventionné travaillent avec l'ETNIC à des améliorations de PRIMOWEB qui sera opérationnelle pour l'organisation de l'année scolaire 2017-2018.

Je vous remercie pour votre question.

Marie-Martine SCHYNS
Ministre de l'Education